



DOSSIER DE MARIAGE

PIECES A PRODUIRE

- Références : - loi n°2013-404 du 17 mai 2013
- Circulaire du Garde des sceaux du 23 juillet 2014
- Code Civil
- Instruction générale relative à l'Etat Civil

Pour réserver la date de mariage les deux futurs doivent impérativement venir tous les deux, et présenter :

- 1) Carte nationale d'identité ou passeport pour chacun des futurs mariés.
- 2) **La preuve du domicile pour chacun des deux futurs époux :**
présentation d'un justificatif **datant de plus d'1 mois par rapport au jour de la venue au guichet (entre 1 et 4 mois)**, au nom de chaque époux, suivant liste ci-dessous non exhaustive :
titre de propriété récent, certificat d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer, facture EDF ou Telecom, à l'exclusion du téléphone mobile , plusieurs courriers administratifs (sécurité sociale, assurance, mutuelle, assedic...).

Si les mariés n'habitent pas la ville, fournir en plus, un justificatif de domicile du parent demeurant sur Montigny.

Attention, une attestation sur l'honneur ne peut remplacer une facture.

- 3) Pour les époux français, un acte de naissance de **moins de 3 mois**
Si le mariage est très éloigné, un nouvel acte de naissance devra être remis, environ 5 à 6 semaines avant la cérémonie

Attention, les nom et prénoms entre la pièce d'identité et l'acte de naissance doivent être parfaitement identiques pour que le dossier soit accepté.

- 4) **Si l'un des époux est étranger**, les documents exigés par chaque pays, **datés de moins de six mois à la date de la cérémonie**, suivant la liste remise par la Mairie, ainsi que le titre de séjour.
De même il faudra vérifier la concordance des nom et prénoms, entre les différents documents remis par le pays ou le Consulat.

Attention, si le titre de séjour n'est plus en cours de validité, un signalement pourra être fait au Procureur du Tribunal de Grande Instance de Versailles.

- 5) L'article 63 du Code Civil prévoit une audition préalable de chaque époux.

La date du mariage ne sera fixée qu'après la vérification de ces différents points.